

## NOTE DE PRESSE

### **Le Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi, le Gouvernement de Navarre et l'Office Public de la Langue Basque ont renouvelé leur convention tripartite « Hiruko Ituna » en matière de politique linguistique en faveur de la langue basque**

- La nouvelle convention couvre la période 2021-2025
- La convention a pour objectif de promouvoir la langue basque dans les domaines de l'éducation, des loisirs, du sport, de la recherche sociolinguistique ou encore dans le secteur socio-économique.

Bayonne, le 22 octobre 2021

Le Ministre de la Culture et de la Politique linguistique et porte-parole du Gouvernement de la Communauté Autonome d'Euskadi Bingen Zupiria, la Conseillère des Relations Citoyennes du Gouvernement de Navarre, Ana Ollo, et le Président de l'Office Public de la Langue Basque, Antton Curutcharry, ont signé ce matin le nouveau protocole de coopération pour la période 2021-2025.

À la suite du bilan positif de la première convention signée le 3 juillet 2017 à Pampelune, ainsi que de l'intérêt manifesté par les trois partenaires pour une poursuite de cette coopération, les trois institutions ont ainsi convenu de renouveler cette convention.

Selon les parties, la réussite de cette coopération repose sur le respect mutuel de chacune des entités signataires et des réalités politiques et linguistiques propres à chaque territoire et ce dans le cadre des compétences dévolues par la loi à chacune des institutions sur leurs territoires respectifs.

A ce sujet, lors de la conférence de presse tenue ce matin à Bayonne, le Ministre de la Culture et de la politique linguistique et porte-parole du Gouvernement Basque, Bingen Zupiria a déclaré : « Au cours de ces quatre dernières années, nous avons vu à quel point il est important de travailler dans le respect des possibilités et des rythmes de chacun : chacun a des possibilités et des moyens qui lui sont propres mais au sein des mêmes réseaux, en poursuivant des objectifs et des modes d'action partagés, nous avons réussi à renforcer la coopération entre les territoires de la langue basque ».

Bingen Zupiria a par ailleurs ajouté que le renouvellement de cette convention pour quatre ans est également synonyme de « regard rétrospectif sur le chemin parcouru au cours des quatre dernières années. En prenant conscience de ce que nous avons réalisé, nous souhaitons réfléchir et convenir ensemble des prochaines étapes ; et tel que mentionné précédemment, décider ensemble de la manière dont nous voulons les construire. Nous souhaitons un leadership partagé ; nous pensons que c'est de cette façon que nous pourrions avancer au sein de chacun des territoires vers une vision unie et partagée de l'ensemble du territoire de la langue basque ».

La convention a pour objectif de promouvoir la coopération en faveur de la promotion de la langue basque notamment dans les domaines de l'éducation, de l'apprentissage du basque aux adultes, de l'utilisation de la langue basque, de la recherche sociolinguistique ou encore de réflexions conjointes au sujet de la langue basque.

### Objectifs

Les trois signataires conviennent de la nécessité de favoriser la coopération en faveur du développement de l'enseignement en langue basque en ciblant plus spécifiquement la mobilité et les possibilités d'accès pour les étudiants souhaitant effectuer leur cursus dans les universités et grandes écoles de chacun des territoires.

De plus, ils souhaitent encourager la coopération dans les domaines des politiques menées en matière d'apprentissage du basque aux adultes et plus particulièrement dans la conception des systèmes d'évaluation et des épreuves permettant de mesurer le niveau de compétence en langue basque.

La convention signée par le Gouvernement Basque, le Gouvernement de Navarre et l'Office Public de la Langue Basque précise également les besoins et actions à mener pour renforcer l'usage de la langue basque dans les domaines du sport, des loisirs, de l'environnement digital, des médias ainsi que dans le secteur socio-économique. Pour cela, les partenaires souhaitent analyser et partager les ressources et pratiques existantes dans chacun de ces domaines. Antton Curutcharry, le Président de l'Office Public de la Langue Basque a d'ailleurs souligné « le caractère stratégique de cette coopération en termes d'échanges d'information, de connaissance des pratiques, de collaborations techniques sur des domaines stratégiques pour la politique linguistique comme celui des médias ou des loisirs ». Le président de l'OPLB a par ailleurs insisté sur la nécessité, plus que jamais, d'unir les forces pour renforcer de l'usage de la langue basque : « la crise sanitaire que nous avons connue ces derniers mois montre à quel point le domaine de l'usage de la langue basque reste un édifice fragile ».

Avant tout, la convention signée aujourd'hui à Bayonne porte sur la volonté commune d'unir les forces autour de la réflexion, la promotion et la formation en faveur de la langue basque. Pour cela, les trois parties participeront de manière conjointe ou séparément, à différents programmes et discussions.

Concernant le domaine de la recherche sociolinguistique, la convention précise la volonté de procéder à un travail conjoint de collecte de données qui puissent être mises en commun tout en étant utiles à la structuration des politiques de chacun des territoires. Les parties se sont accordées pour faciliter les échanges d'information sur ce sujet. Ana Olló, la Conseillère des Relations citoyennes du Gouvernement de Navarre a d'ailleurs souligné l'importance du Système d'indicateurs de la langue basque (EAS) dans ce domaine : « cet outil réunit un ensemble de données régulièrement mises à jour, qui rendent compte de manière diachronique de la situation de la langue basque dans tous les domaines sociaux, sur l'ensemble du territoire de la langue basque. Ce système d'indicateurs est un outil indispensable pour la bonne gestion de la politique linguistique publique, et est également une source intéressante d'information pour la population et plus particulièrement pour les secteurs spécialisés (chercheurs ou techniciens de la langue basque).

Enfin, les trois institutions travailleront de concert, selon les opportunités, à présenter, dans le cadre de financements européens, des projets en faveur de la promotion de la langue basque.

### **Suivi**

Euskarabidea, l'institut de la langue basque du Gouvernement de Navarre, Le Vice-Ministère à la Politique Linguistique du Gouvernement Basque et l'Office Public de la Langue Basque vont conjointement œuvrer à la coordination de cette convention tripartite en vigueur jusqu'en 2025. Pour cela, les trois parties ont convenu de mettre en place une Commission Mixte qui se réunira une fois par an pour assurer le suivi de la convention.